

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.



PROVINCE DU }
Canada. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi, etc. etc. etc.

Proclamation
 du 12 janvier
 prorogeant le
 Parlement au
 24 février.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers
 Législatifs de la Province du *Canada*, et à
 nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus
 pour servir dans l'Assemblée Législative de
 notre dite Province, sommés et appelés à
 une assemblée du Parlement Provincial de
 notre dite Province, en notre Township de
Kingston, qui devait commencer et se tenir
 le quinzième jour du mois de janvier cou-
 rant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le neuvième jour de dé-
 cembre dernier, nous avons jugé à propos
 de proroger notre Parlement Provincial au
 quinzième jour de janvier courant, auquel
 temps vous étiez tenus et enjoins de paraître
 en notre Township de *Kingston* : Maintenant
 sachez que, pour diverses causes et considéra-
 tions et pour le plus grand bénéfice et avantage
 de nos bien-aimés sujets, nous avons cru con-
 venable, par et de l'avis de notre Conseil Exé-
 cutif, de vous exempter et chacun de vous,
 d'être présents au temps susdit, vous con-
 voquant et par ces présentes vous enjoignant
 et à chacun de vous, de vous trouver avec
 nous en notre Parlement Provincial, en notre
 Township de *Kingston*, samedi le vingt-qua-
 trième jour de février prochain, pour y pren-
 dre en considération l'état et la prospérité
 de notre dite Province du *Canada*, et faire ce
 qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez
 pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos
 présentes Lettres Patentes, et à
 icelles apposer le Grand Sceau de
 notre dite Province: Témoin notre
 fidèle et bien-aimé le Très Hono-
 rable Sir *Charles Theophilus Met-*
calfe, Baronnet, Chevalier Grand'
 Croix du Très Honorable Ordre
 du Bain, un de nos Très Hono-
 rables Conseillers Privés, Gouver-
 neur Général de l'Amérique Sep-
 tentrionale Britannique, Capitaine
 Général et Gouverneur en Chef
 dans et sur nos Provinces du *Ca-*
nada, de la *Nouvelle Ecosse*, du
Nouveau Brunswick et de l'Ile du
Prince Edouard, et Vice Amiral
 d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings-*
ton, en notre Province du *Canada*,
 ce douzième jour de janvier, dans
 l'année de notre Seigneur mil-
 huit-cent-quarante-quatre, et dans
 la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FONTIER,
 C. C. C.



PROVINCE DU }
Canada. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi, etc. etc. etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Légis-
 latifs de la Province du *Canada*, et à nos
 Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour
 servir dans l'Assemblée Législative de notre
 dite Province, sommés et appelés à une assem-
 blée

Proclamation
 du 23 février
 prorogeant le
 Parlement au
 4 avril